

Location du four à bois de La Ferme des Tilleuls

La Ferme des Tilleuls met à la disposition du public un four à bois sur remorque. Ce four se loue du vendredi au mardi suivant exclusivement.

La location comprend :

- 30 bûches de bois
- ustensiles pour four à bois (2 pelles à pizza, brosse, ramasse charbon, roulette à pizza, livre de cuisine)
- 4 tables métalliques pliantes, utiles à la préparation

La remorque du four nécessite un véhicule avec crochet, ainsi qu'un permis de conduire BE si le poids du véhicule dépasse 2,5 tonnes. Vitesse maximale autorisée : 80km/heure.

Dimensions de la remorque, timon inclus : 400cm long x 165cm large x 220cm haut

Le four et ses ustensiles seront rendus propres, le nettoyage est à la charge du locataire.

Contact et informations

lfdt@fermedestilleuls.ch | 021 633 03 50

Tarifs en CHF TTC et conditions de location

Location du vendredi au mardi suivant	CHF 300.-	tout public
	CHF 250.-	membres de l'association des Amis de La Ferme des Tilleuls et du FAR
<p>Payable sur le compte de la Fondation de La Ferme des Tilleuls une fois la date de location validée par La Ferme des Tilleuls, et avant l'enlèvement du four à pain.</p> <p>Le montant total de la location est à verser à titre de réservation.</p> <p>Facture établie sur demande.</p> <p>Un contrat de location sera établi suite à la réception du montant de location, à signer lors de l'enlèvement.</p> <p>Un état des lieux du four à bois sera fait avant l'enlèvement et lors du retour du four.</p> <p>Selon l'état du four à l'issue de la location, LFdT se réserve le droit de facturer des frais de nettoyage supplémentaires.</p>		
<p>Coordonnées bancaires</p> <p>Fondation de La Ferme des Tilleuls Banque Cantonale Vaudoise IBAN CH30 0076 7000 5537 4344 4</p> <p>Référence : location four à bois / date du week-end</p>		

Formulaire de réservation

Nom, prénom

: Vendredi 14h 17h du four :
(le vendredi, entre 14h et 17h)

Association

Rue, n°

Lieu et date :

CP, Ville

Téléphone

Signature :

Date de location souhaitée :

(location du vendredi au
mardi suivant)